

# PLU DU CONSEIL DE QUARTIER n°3 Peupliers-Brillat-Rungis-Kellermann

## PROPOSITIONS LOCALES CORRESPONDANT AUX LEGENDES

### PLANCHE H 12

#### A. PAYSAGE URBAIN ET BATIMENTS REPERES

- A. 1 (10 rue du Moulin de la Pointe) :** Conserver le caractère pittoresque de la parcelle intérieure (configuration des bâtiments, cour pavée...)
- A. 2 (8 à 14 rue Charles Fourier) :** Protéger les espaces verts à l'intérieur de l'îlot.
- A. 3 (Place de l'abbé George Hénocque) :** Conserver les espaces verts à l'intérieur de la Croix-Rouge.

#### B. EQUIPEMENTS A CREER

- B. 1 (Angle rues Damesme/Dr Laurent) :** Redonner au local loué à la RATP et sous utilisé sa destination d'origine, à savoir local associatif.
- B. 2 (Rue du Dr Laurent) :** Création d'un potager pour les enfants des écoles ou d'un autre aménagement sur la parcelle inutilisée du groupe scolaire.
- B. 3 (Ancienne gare de Rungis) :**  
Projet de ZAC conduit en concertation dont la définition sera ultérieurement inscrite au PLU.  
Pour indication le quartier manque des équipements suivants :
- crèche, halte-garderie, MAPAD
  - antenne ANPE, bureau de poste
  - centre d'animation, médiathèque, bibliothèque, salle polyvalente
  - piscine (*deuxième lieu d'implantation proposé*)
  - gare, agoras
- B. 4 (10 rue du Moulin de la Pointe) :** Après rénovation des bâtiments, création d'une halte garderie et d'ateliers pour artistes.
- B. 5 (Place de l'abbé George Hénocque) :** Concertation avec la Croix-Rouge pour utiliser la cour intérieure pour le stationnement des ambulances et des taxis (souvent stationnés en double file devant l'hôpital) afin de libérer 5 emplacements de stationnement sur la place.

#### C. ESPACES VERTS A CREER

- C. 1 (Ancienne gare de Rungis) :** Espaces verts et potager collectif pour échange et insertion.

#### D. COMMERCES

- D. 1 (10 rue du Moulin de la pointe) : (autres propositions)** En plus de la halte garderie,  
*Proposition 1 :* Création de boutiques d'artisans (menuiserie, plomberie...)  
*Proposition 2 :* Création de commerces spécifiques (charcuterie, fromagerie...).
- D. 2 (Ancienne gare de Rungis) :** Création de commerces.

- D. 3 (Rue Bourgon) :** Recréer les petits commerces (disparus actuellement) dans cette rue pour lui redonner l'animation qu'elle avait il y a encore quelques années.

## E. ESPACE PUBLIC ET STATIONNEMENT

- E. 1 (Fin de la rue de l'Interne Loeb) :** Aménagement de la chaussée en rue piétonne (avec accès pour les riverains), plantations d'arbres et suppression du stationnement des voitures car le lieu est dangereux la nuit (trafic de drogue). Améliorer l'éclairage en raison de l'insécurité du lieu.
- E. 2 (Fin de la rue de l'Interne Loeb) :** Création d'une voie piétonne de liaison (traversée de la voie ferrée) jusqu'au boulevard Kellermann.
- E. 3 (Jardin Moulin de la Pointe/Ancienne gare de Rungis) :** Création d'une voie piétonne le long de la petite ceinture, pour relier la fin de la rue de l'Interne Loeb aux jardins de l'ancienne gare de Rungis.
- E. 4 (Pont de la Poterne des Peupliers) :** Restaurer le pont qui est en très mauvais état (infiltrations d'eau et moellons descellés) et nettoyer les pierres. Elargir le trottoir et mettre un éclairage de jour sous le pont car lieu insécurisant.
- E. 5 (33 rue Charles Fourier) :** Elargir le trottoir car la circulation des piétons est difficile, voire dangereuse à cet endroit.
- La terrasse du café occupe la moitié de l'espace réservé aux piétons
  - L'arrêt du bus 57 est gênant (stationnement des personnes qui attendent le bus, descente et montée des voyageurs)
  - Circulation très dense des piétons et en particulier aux heures d'école et de travail
- Il serait nécessaire que les services d'autorisation commerciales de la Préfecture de Paris et les services de l'Urbanisme de la Mairie de Paris travaillent ensemble et se concertent pour ne plus accorder l'installation de terrasses sur les trottoirs lorsque cela est gênant et dangereux pour la circulation des piétons ou inesthétique.  
Améliorer le nettoyage de cette rue (présence de la mie de pain).
- E. 6 (14/16 rue Charles Fourier) :** Supprimer 2 places de stationnement pour prolonger l'élargissement du trottoir jusqu'à la sortie de garage du 14, afin d'éviter les accidents matériels au niveau de cette sortie (mauvaise visibilité malgré un miroir).
- E. 7 (Passage Foubert) :** Réfection de la chaussée qui est en très mauvais état. Au n° 24, élargir le trottoir et déplacer le réverbère car la circulation des piétons est très difficile à cet endroit (passage impossible pour les handicapés et les poussettes).
- E. 8 (Rue Charles Fourier) :** Aménagement.  
Supprimer le stationnement, côté impair, pour élargir le trottoir afin de permettre des plantations d'arbres. Refaire la chaussée avec un revêtement adapté pour amortir le bruit en raison de la circulation importante (axe de circulation Nord-Sud très bruyant) et de la configuration des immeubles qui font « caisse de résonance ». Refaire les trottoirs (pleins de trous).  
Ralentir le trafic automobile en limitant la vitesse et installant un surélévateur type passages protégés au niveau du passage Trubert Bellier. Installer un éclairage identique à celui de la place de l'Abbé Georges Hénocque pour redonner le caractère « village » au quartier.
- E. 9 (Place de l'abbé Georges Hénocque) :** Aménagement .  
Agrandir le square central pour réduire la chaussée, améliorer l'accessibilité au square central. Surélever la chaussée de toute la place et au débouché des cinq rues (type passages protégés). Remettre la priorité aux voitures circulant sur la place pour réduire la vitesse de celles qui arrivent des rues et les obliger à s'arrêter pour permettre aux piétons de traverser en toute sécurité. Mettre sur les trottoirs entre deux arbres des jardinières basses avec fleurs ou arbustes pour éviter le stationnement sauvage des vélos, motos..., ou dépôt de sacs poubelles ou déchets divers.  
Ne peut-on pas installer des sanisettes (moins voyantes et moins laides).
- E. 10 ( Rue du Moulin des Prés) :** Création d'un emplacement de livraison devant le restaurant végétarien.
- E. 11 (Rue des Peupliers) :** Aménagement  
Réfection de la chaussée et des trottoirs sur le bas de la rue et élargissement des trottoirs.

Mettre des éclairages plus bas identiques à ceux de la place de l'abbé Georges Hénocque pour redonner au quartier son caractère « village ».

- E. 12 (Rue de la Colonie) : Aménagement**  
Restauration de la chaussée avec conservation des pavés et élargissement d'un trottoir avec plantations d'arbres. Mettre des éclairages plus bas identiques à ceux de la place de l'abbé George Hénocque pour redonner au quartier son caractère « village ».
- E. 13 (Carrefour Bobillot/Tolbiac/Charles Fourier) : Carrefour dangereux pour les piétons.**  
*Proposition 1* : Régler la priorité aux piétons pour la traversée de la rue Charles Fourier lorsque le feu est rouge sur la rue Bobillot et non avec celui de la rue de Tolbiac comme cela l'est actuellement . L'axe Bobillot/Charles Fourier est un axe « Nord-Sud » de circulation (80% de la circulation vient de la rue Bobillot, 20% vient de la rue de Tolbiac).  
*Proposition 2* : Réglage des feux à trois temps : un temps pour la rue de Tolbiac, un temps pour file de droite de la rue Bobillot (partie haute), un temps pour la file de gauche de la rue Bobillot
- E. 14 (Carrefour Moulin des Prés/Peupliers/E. et H. Rousselle) : Carrefour dangereux pour les piétons (axe Sud-Nord de circulation) à réaménager.**
- E. 15 (Carrefour Damesme/H. Pape/E. et H. Rousselle/Dr Laurent) : Carrefour dangereux pour les piétons.**  
Modifier l'aménagement de la place.  
**Proposition** : Relier le rond-point à l'angle du carrefour des rues Dr Laurent/Damesme car certaines voitures ne font pas le tour obligatoire de ce rond-point. Aménager cette bande en espace vert.
- E. 16 (Carrefour Peupliers/Brillat-Savarin) : La traversée de la rue Brillat-Savarin est dangereuse pour les piétons à cause des véhicules, venant de la rue des Peupliers, qui tournent au feu à gauche.**  
**Proposition** : Modifier le réglage des feux pour permettre un temps de traversée sécurisée pour les piétons.
- E. 17 (Carrefour Tolbiac/Italie) : Carrefour encore dangereux car non respect des piétons par les voitures et les deux roues qui tournent (piétons renversés).**
- E. 18 (Carrefour Providence/Bobillot) : Traversée dangereuse de la rue de Bobillot pour les enfants qui vont à l'école rue de la Providence.**  
**Proposition** : Surélever le passage protégé, demander un agent aux heures d'entrée et de sortie de l'école pour assurer la sécurité des écoliers. Placer les panneaux de signalisation « Ecole » de façon à ce qu'ils soient visibles par les automobilistes (un est accroché à un arbre et n'est pas bien visible).
- E. 19 (Carrefour Place de Rungis/Bobillot) : La traversée des piétons est dangereuse en raison du non respect des voitures venant de la place de Rungis. Protéger le passage piétons par un deuxième feu en sens inverse.**
- E. 20 (Placette Place de Rungis) : Stationnement sauvage de motos et vélos.**
- E. 21 (8/10 rue du Dr Laurent) : Elargir le trottoir, très étroit à cet endroit, pour faciliter la circulation piétonne et empêcher ainsi, le stationnement illicite des voitures.**
- E. 22 Création d'emplacements pour deux-roues :**
- 99/101 rue Bobillot (Supprimer des places de stationnement de voitures pour créer des emplacements pour deux roues car il y a un stationnement sauvage de motos sur le trottoir devant le magasin BMW).
  - rue Charles Fourier (suppression d'un emplacement de stationnement pour voitures)
  - 60/62 rue du Moulin de la Pointe (sur le trottoir)
  - angle rues Damesme/E. et H. Rousselle
  - angle rues Damesme/Moulin des Prés
  - angle rues Damesme/Dr Tuffier
  - angle rues Dr Landouzy/Dr Lecene
  - placette rues du Dr Leray
  - angle rues Interne Loeb/Dr Tuffier
  - angle rues Tolbiac/Italie
  - angle rues Dr Laurent, Moulin de la Pointe
  - angle rues Tage/Industrie
  - 5 place de Rungis (suppression d'un emplacement de stationnement pour voitures)
  - place de l'abbé Georges Hénocque

- E. 23 (Rue Kuss) :** Améliorer l'éclairage urbain aux abords de l'école (suggestion des parents qui trouvent que l'hiver, on ne voit pas grand chose dans la rue à 18H30 pour venir chercher les enfants).
- E. 24 (Rue Brillat-Savarin) :** Réaménagement du trottoir le long du mur en véritable voie piétonne (actuellement les arbres plantés au milieu du trottoir empêchent les poussettes de passer) afin que les enfants et les mères avec poussette, venant du boulevard Kellermann n'aient plus à traverser le carrefour Peupliers/Brillat-Savarin et puissent traverser au niveau de la rue Kuss (carrefour moins dangereux).
- E. 25 (Rue Brillat-Savarin) :** Surélever le passage protégé pour assurer la sécurité de piétons qui traversent vers la rue Kuss au niveau de l'école. Mettre des feux clignotants et placer le panneau de signalisation « Ecole » de façon à ce qu'il soit visible par les automobilistes venant de la Place Rungis (actuellement, ce panneau est caché par un arbre qui a poussé devant).
- E. 26 (Ancienne gare de Rungis) :** Aménager une liaison piétonne entre la rue Albin Haller et la rue des Longues Raies en pente douce et accessible aux personnes âgées et aux handicapés.  
Limiter le stationnement pour les bureaux et activités afin de favoriser l'usage des transports en commun.
- E. 27 (Rue Bourgon) :** Réhabilitation de cette rue (en particulier sur les petits immeubles préemptés et squattés) qui est un lien entre l'avenue d'Italie et la place de l'abbé George Hénocque.

## F. AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT

- F. 1 (Square Paul Grimault) :** Création d'une table pour jeux de société (échecs...) avec bancs à la place d'une table de ping-pong. Modifier le revêtement de sol (sable actuellement) pour que celui-ci ne génère plus autant de poussière mais permette toutefois les jeux de ballon.

# PLANCHE H 13

## A. EQUIPEMENTS A CREER

- A. 1 (Stade Charléty) :** Ouvrir l'accès des équipements sportifs du stade aux associations du quartier.
- A. 2 (Périmètre Centre animation de la Poterne des Peupliers) :**  
Création d'une piscine (*premier lieu d'implantation proposé*) car les piscines « La Butte au Cailles », « Dunois » et « Château des Rentiers » (qui reçoivent les élèves du 13<sup>ème</sup> et ceux de certains établissements scolaires du 14<sup>ème</sup>) sont saturées et ne peuvent plus accueillir tous les élèves des classes élémentaires, de sixième et de terminale des établissements scolaires du quartier.  
Création de studios de musique pour répétitions et enregistrements (demande des jeunes).

## B. ESPACES VERTS A CREER

- B. 1 (Centre animation de la Poterne des Peupliers) :** Création d'espaces verts.
- B. 2 (Square du monuments aux morts des mères françaises) :** Ouverture du square au public.

## C. COMMERCES

- C. 1 (65 à 75 Bd Kellermann) :** Utiliser les locaux commerciaux inoccupés pour recréer des commerces de proximité (boucherie/charcuterie, librairie/papeterie...) et redonner vie au quartier.
- C. 2 (Rues Louis Renaud/Keuffer/Bd Kellermann) :** Créations de nouveaux commerces de proximité dans les locaux inoccupés.

- C. 3 (Bd Kellermann, devant stade Charléty) :** Création d'un marché (demande insistante des habitants) pour redynamiser le quartier.

## D. ESPACE PUBLIC ET STATIONNEMENT

- D. 1 (Kellermann/Louis Pergaud) :** Le long du stade Charléty ouvrir la voie piétonne de liaison entre Paris et Gentilly car les deux grilles qui permettraient le passage sont fermées et obligent à passer par le square Jean-Claude Nicolas Forester. Installer des plots abaissables pour empêcher le stationnement sauvage des voitures mais permettre toutefois l'utilisation du parking du stade en cas de manifestations sportives.
- D. 2 (Rue Louis Pergaud/Ave de la Poterne des Peupliers) :** Création d'une voie piétonne le long du cimetière de Gentilly : nettoyer le chemin existant actuellement ordures et déchets divers), le végétaliser avec des plantations d'arbres ou d'arbustes et laisser ouvertes les grilles d'accès et de sorties, pour permettre un libre passage.
- D. 3 (Avenue Caffieri entre rues Gouthière et Thomire) :** Aménager le trottoir existant en véritable voie piétonne en le recouvrant de pavés à l'identique du cheminement venant de Charléty. (Le trottoir de sable et terre, bordé d'arbres est actuellement utilisé comme « crottoir » pour chien).
- D. 4 (Avenue Caffieri entre rues Gouthière/Poterne des Peupliers) :** Réfection de la chaussée et des trottoirs qui sont en très mauvais état.
- D. 5 (Bd Kellermann) :** Réfection de la chaussée et des trottoirs et amélioration de l'éclairage.
- D. 6 Création d'emplacements pour deux-roues :**  
60 bd Kellermann (sur la zone de la chaussée en stationnement interdit après l'arrêt de bus)  
75 Bd Kellermann (sur le trottoir)
- D. 7 (Carrefour Kellermann/Jourdan/Amiral Mouchez/Pierre de Courbertin) :** Carrefour dangereux pour les piétons car les voitures, qui tournent, se pressent de dégager le carrefour et ne respectent pas toujours les piétons qui traversent.
- D. 8 (Carrefour Kellermann/Longues Raies/Gouthières) :** Carrefour relativement dangereux pour les piétons.
- D. 9 (Carrefour Caffiéri/Gouthière/Ste Hélène) :** Carrefour dangereux pour les piétons car les voitures roulent top vite.  
**Proposition :** Installation de feux clignotants aux intersections.
- D. 10 (Rue des Longues Raies) :** Prolonger cette rue en voie piétonne jusqu'à la rue de l'Amiral Mouchez pour désenclaver les quartiers Rungis et Kellermann.
- D. 11 (Quartier Kellermann) :** Création de parkings souterrains à prix modéré (ce quartier est constitué d'immeubles anciens sans parkings, habités le plus souvent par des personnes à faible revenu).

## E. AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT

- E. 1 (Périmètre Centre animation de la Poterne des Peupliers) :** Création d'un terrain de basket, d'un jeu de boule et de jeux pour enfants,
- E. 2 Square Jean-Claude Nicolas Forrester) :** Conserver la pelouse en l'état.
- E. 3 Square Jean-Claude Nicolas Forrester) :**  
**Proposition 1 :** Création d'un terrain de basket (demande très vive des jeunes du quartier) et d'un jeu de boules.  
**Proposition 2 :** Création de 2 terrains de basket.

## PLANCHE I 12

### A. ESPACE PUBLIC ET STATIONNEMENT

- A. 1 **Création d'emplacements pour deux-roues :**  
144 avenue d'Italie (sur le trottoir à côté du passage souterrain pour les piétons).
- A. 2 **(Avenue d'Italie) :** Réaménagement de la chaussée, pour créer une voie en « site propre » pour le bus 47 et les vélos avec passage pour des zones de livraison enclavées sur les trottoirs. Cela serait possible en utilisant les pistes cyclables et en faisant une seule file de stationnement .

## PLANCHE I 13

### A. EQUIPEMENTS A CREER

- A. 1 **(Evariste Gallois) :** Création d'une piscine (*troisième lieu d'implantation proposé*) pour désaturer les trois autres existantes et redonner vie au quartier.
- A. 2 **(Square Robert Bajac) :** Création d'une structure sportive et/ou culturelle pour donner de l'animation au quartier et occuper les jeunes et les plus âgés. La suppression de l'espace vert n'engendrait aucun manque, du fait de la proximité du square Hélène Boucher et du parc Kellermann ainsi que de la création d'espaces verts publics dans l'îlot Rosny Ainée.

### B. ESPACES VERTS A CREER

- B. 1 **(Bd Périphérique) :** Couverture d'une portion du périphérique et aménagement d'un espace vert.

### C. COMMERCES

- C. 1 **(Rues Paul Bourget/ Bourneville/Ave Porte d'Italie) :** Implantation de commerces de proximité pour cette zone enclavée et éloignée de tout.
- C. 2 **(Ave d'Italie/Bd Kellermann) :** Création d'un marché fonctionnant à des jours différents de celui de « Maison-Blanche » pour ce quartier excentré et éloigné du marché « Maison-Blanche ».
- C. 3 **(Rue Dr Bourneville/Ave Porte d'Italie/Périphérique) :** Améliorer les devantures du Bricorama et de la station d'essence Total qui sont inesthétiques et en mauvais état.

### D. ESPACE PUBLIC ET STATIONNEMENT

- D. 1 **(Square Robert Bajac et Square Hélène Boucher) :** Améliorer l'éclairage des rues qui entourent ces deux squares car celui-ci est actuellement insuffisant.
- D. 2 **(Angle rues Dr Bourneville/Paul Bourget) :** Mettre un éclairage plus puissant.
- D. 3 **(Parking Total) :** Les habitants demandent que ce parking ait des créneaux horaires élargis et soit ouvert les dimanches et jours fériés.

# ANNEXE

## 1. ESPACE PUBLIC ET ENVIRONNEMENT :

- Conserver les rues pavées du quartier « Peupliers » car la majorité des habitants du quartier y est attaché.
- Dans le cadre du quartier vert, en plus des plantations d'arbres, végétaliser à bon escient les placettes, les angles de rues et quelques espaces entre deux arbres avec des jardinières basses d'arbustes ou d'autres plantations.
- Implantation systématique de panneaux de signalisation « Ecole » et d'une signalisation complémentaire au sol aux abords de tous les établissements scolaires et crèches du quartier pour inciter les automobilistes à ralentir leur vitesse et à rouler prudemment.

## 2. STATIONNEMENT :

- En prévision du « quartier vert », l'évaluation des places disponibles en surface et en parkings souterrains (privés, publics, OPAC) a montré que le parc de stationnement du quartier était positif par rapport à son nombre d'habitant. Or actuellement, en raison du tarif modique du stationnement résidentiel, le stationnement en parking a été délaissé par un certain nombre d'habitants. Il y a eu une augmentation du stationnement en surface et il devient difficile pour certains riverains de stationner dans la rue le soir après 19h. Par contre, il y a de plus en plus de place disponibles en parking. Il ne faudrait pas, qu'avec la suppression des places de stationnement demandée par certains habitants, pour permettre la plantation d'arbres, le stationnement des riverains devienne un « parcours du combattant ».
- Il faudrait trouver des solutions pour que des parkings souterrains, non occupés, puissent être accessibles à tous (prix moins élevé).
- Il serait souhaitable de prévoir des parking-relais, pas seulement aux stations de RER.

## 3. CARREFOURS DANGEREUX :

- Utiliser tous les moyens possibles pour ralentir la vitesse des voitures et inciter les automobilistes à respecter les piétons qui traversent (surélévation des passages protégés, signalisation lumineuse « priorité aux piétons », feux clignotants, meilleur réglage des feux tricolores...).

## 4. DEPLACEMENTS :

- Il est demandé l'amélioration des transports en communs dans Paris (plus de bus, de rames de métros et de RER dont le nombre n'est plus suffisant actuellement) pour faciliter et inciter les déplacements en transport en commun intra-muros.
- Il est demandé, en particulier :
  - l'amélioration de la fréquence des bus 47, 57, 62 et 67
  - une meilleure régularité pour les bus 57, 62 et 67
  - le fonctionnement en soirée au delà de 21h30 pour les bus 47, 57 et 67
  - le service dimanches et fêtes pour le bus 47 et 57
  - la prolongation de la ligne de métro 5 ou du Météor jusqu'à la place de Rungis
  - la prolongation du 67 jusqu'à Cité Universitaire pour une liaison directe avec le RER
  - l'amélioration de la capacité de la ligne de métro 7 (bondée à toute heure)
  - un « site propre » pour les bus 57, 62, 67 (continuellement englués dans les embouteillages)
- Les habitants souhaitent un plus grand nombre de pistes cyclables aménagées en « site propre » sur la chaussée et non sur les trottoirs (source d'accidents pour les piétons).

## 5. LOGEMENTS :

- Les habitants du quartier souhaitent une meilleure mixité sociale dans les immeubles existants ainsi qu'une répartition des logements sociaux de même proportion dans les différents arrondissements de Paris.